

Brève

septembre 2017

Chers donateurs, Chers amis,

Je m'adresse à vous aujourd'hui sous une forme nouvelle, cela s'explique par un emploi du temps bousculé et la nécessité de certaines économies ; elle vient exceptionnellement se substituer à notre revue habituelle qui paraîtra bien sûr en fin d'année et vous donnera d'amples détails nourris par la prochaine mission prévue en première quinzaine du mois d'octobre.

Nous tenions surtout à vous informer de la très bonne nouvelle de l'été.

En effet les pouvoirs publics viennent de nous attribuer le titre d'

Association d'intérêt général humanitaire.

Cela nous ouvre désormais à une déduction fiscale supplémentaire pour nos donateurs, jusqu'à 75% du don dans certains cas, et nous conforte dans la déduction à 66% jusque-là pratiquée (dans la limite autorisée).

Ce contrôle de l'administration fiscale sur les quatre dernières années vient nous encourager à poursuivre notre action et nous rassurer et vous rassurer sur le sérieux de notre gestion et de notre organisation.

C'est à votre confiance, votre constante générosité et au travail assidu de tous les membres bénévoles et partenaires ASF, dont l'Atelier Malesherbes en premier lieu, que nous le devons ! Ainsi, nous continuerons de partager ensemble l'espoir d'un avenir meilleur pour nos amis Africains.

Soyez-en toutes et tous, une fois encore, très chaleureusement remerciés !

Bonne lecture et à très bientôt,

Charles LAGRANGE
Président



Bonoukpo au Nord Bénin : Première rentrée scolaire

Ce petit village perdu dans la brousse, jusqu'alors dépourvu d'école et frappé d'analphabétisme quasi total, va pouvoir enfin faire sa première rentrée scolaire : la toute nouvelle petite école ouvre ses portes pour accueillir une soixantaine d'enfants qui ne demandent qu'à apprendre à lire et à écrire afin de pouvoir un jour tenter leur chance et espérer se sortir d'une vie toute dédiée aux petits travaux agricoles pour survivre.

Les mamans du village, à l'origine du projet, se sont déjà organisées pour suivre des cours du soir avec une envie incroyable d'apprendre à lire et à écrire le français qui plus est...



Adresses mails

Vous savez bien sûr que les frais postaux d'une association peuvent parfois grever lourdement ses charges lorsqu'elle doit communiquer avec ses adhérents, comme c'est le cas pour vous transmettre les reçus fiscaux auxquels vous avez droit, par exemple.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre votre adresse mail, que nous vous assurons de garder au seul usage d'*Amour sans Frontière*.

D'avance nous vous en remercions !

ASF : Association d'intérêt général humanitaire

Association d'intérêt général humanitaire, tel est le titre de reconnaissance qui nous est désormais attribué de la part des pouvoirs publics (courrier en date du 5 Juillet 2017 de la DG des Finances Publiques).

Jusqu'à présent nous étions reconnus comme association de bienfaisance. Cette nouvelle appellation nous fait incontestablement monter dans la hiérarchie de l'univers associatif. Elle confirme le sérieux des bases sur lesquelles nous sommes établis. Le document délivré par l'administration fiscale consigne tous les éléments nous caractérisant et nous rendant éligibles à cette nouvelle dénomination. Ainsi l'ancienneté (45 ans), le nombre d'adhérents supérieur à 200, le caractère totalement désintéressé de la gestion, l'absence de caractère lucratif de nos activités, le versement des donateurs à titre totalement gratuit, la maîtrise de nos actions et réalisations à partir de la France, leur financement direct sans intermédiation, la justification de nos dépenses à tout moment contrôlable.

De plus, par les actions qu'elle entreprend, l'administration reconnaît à **ASF** le caractère d'**humanitaire** dans les termes suivants : à raison *de l'amélioration des conditions de vie, l'accès à l'éducation et à l'emploi* en Afrique, et grâce à cela, *le maintien des populations dans leur région ou dans leur pays*.

Reprenant exactement les termes du texte officiel qui nous a été adressé, **ASF** « *peut être considéré comme un organisme d'intérêt général humanitaire dans la mesure où concrètement elle réalise une action en conformité avec son objet social, et les dons qui lui sont consentis sans contrepartie peuvent bénéficier des réductions d'impôt pour les donateurs* »

Au plan fiscal : il nous est formellement confirmé les réductions d'impôts consenties :

- pour un **particulier**, 66% du montant des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable du donateur.
- pour une **entreprise**, 60% du montant des sommes versées dans la limite de 5% de son chiffre d'affaires.

En outre, pour les projets que **ASF** soutient, aide aux personnes en difficultés, aide alimentaire au logement, à l'accès à l'eau ou en matière de soins médicaux (ce qui est le cas d'**ASF**), pour les particuliers **le taux de la réduction d'impôt est porté à 75% dans la limite de 531 € pour les dons effectués en 2017**. Au delà de cette limite, le taux de réduction est de 66% dans la limite du revenu imposable. L'excédent pourra être reporté sur les années suivantes, jusqu'à la 5^{ème} inclusivement.

J.C. Reverchon

Tchébébé : Centre pour handicapés

Sur le terrain de la paroisse, la construction du centre est terminée. L'Association « *Saints Anges Gardiens* » les accueille dorénavant à l'abri d'un local fermé où ils peuvent donner libre cours à leur imagination dans des activités de petit artisanat ou de petits travaux d'atelier divers... Le local dispose d'une rampe d'accès aux fauteuils roulants, de toilettes et d'une citerne récupérant les eaux de pluie.



Sokodé : Lycée Ste J. Bakhita Élévation d'un étage



Ne jamais se décourager...
Il aura fallu 3 ans de palabres et d'obstination pour obtenir une subvention et trouver les fonds nécessaires pour entreprendre enfin l'élévation d'un 2^{ème} étage dans ce lycée technique : création de 3 classes supplémentaires et 5 petites pièces faisant office de bureaux, laboratoires et bibliothèque.

Recherchons

Webmestre (webmaster)
et Collecteur de fonds
(fundraiser) bénévoles.

Contactez-nous



Joséphine Bakhita, l'esclave devenue sainte.

Née en 1869 au Soudan, à 9 ans, elle est enlevée par des négriers et vendue à plusieurs reprises subissant de cruelles tortures. A 13 ans, elle est acquise par le Consul d'Italie à Khartoum ; sa vie change alors totalement « *finis les fouets, les punitions, les insultes, les années de traitements inhumains ...* » Deux ans plus tard, elle arrive en Italie. Domestique puis nourrice, elle découvre le christianisme à l'Institut des Catéchistes de Venise où elle demande à rester, « *voyant le soleil, la lune et les étoiles, je me disais : qui donc est le maître de ces belles choses ?* » Baptisée en 1890, elle rejoint en décembre 1893 le noviciat des Sœurs de la Charité.

La « *petite Mère noire* », **Sœur Giuseppina Bakhita** (dont le surnom signifie *heureuse et fortunée...*) s'éteint en février 1947. Elle est canonisée par Jean Paul II en l'an 2000.

Résultats au CAP électricité Remerciements

Nous venons de tout cœur vous dire notre merci pour tous les efforts que vous ne cessez de déployer pour notre

Centre de formation professionnelle.

Merci pour les matériels électriques que vous nous avez envoyés pour la formation de nos jeunes. Vos efforts ont porté du fruit, ce qui nous donne le résultat de **100% au CAP électricité**.

L'année passée, nous étions premiers du Togo, nous attendons le classement pour le compte de cette année au plus tard fin octobre.



Pour le CASM, Marie-Louise
et Emmanuel TCHIKO

Question ouverte :

Nous serions heureux de connaître vos réactions à propos de cette brève :

Etes-vous satisfaits ? OUI NON

Peut-elle se substituer **occasionnellement** à notre Revue ? OUI NON

Les visiteurs de l'été :

Martin Adjou Evêque de N'Dali au Bénin

Visite surprise de Martin qui profite d'une réunion de travail à Paris pour venir nous faire un petit coucou et surtout argumenter son nouveau projet. Il souhaite en effet, pour développer son centre d'apprentissage, (suite de l'éducation des orphelins d'Ouénou) ouvrir une formation en boulangerie. Après les métiers de coiffure, de couture, de serrurerie, de menuiserie et de formation agricole et maraîchère, il veut rajouter une corde à son arc pour le bien des enfants de la région.



Rencontre avec Max Romey de AKOF TOGO notre fidèle partenaire qui a trouvé un boulanger de sa région prêt à consacrer quelques mois à la formation de jeunes boulangers sur place. Reste à construire l'atelier de boulangerie et trouver un four à soles d'occasion.

Encore un très beau projet qui va bien dans le sens souhaité par ASF, à savoir le développement de l'apprentissage pour fixer les jeunes dans leur région et ainsi éviter les migrations vers les grandes villes et vers l'Europe, source de désillusions pour ces jeunes gens.

Marie Cécile Kouawo directrice du collège et lycée du CLAB à Niamey au Niger.

Rencontre chaleureuse avec Marie Cécile venue visiter nos locaux et discuter de son projet de parrainage des enfants les plus déshérités du CLAB afin de leur permettre de poursuivre leur scolarité. Le CLAB étant particulièrement bien coté à Niamey pour la qualité de son enseignement, il nous paraît en effet très important de ne pas réserver cette possibilité aux seuls enfants dont les parents ont les moyens nécessaires. Ce projet était déjà soutenu par l'Association Solidarité et Développement qui nous a rejoints fin 2016.



Frédéric Noanti curé de la paroisse de Dassari au Bénin

Le père Frédéric, comme chaque année, vient visiter ses fidèles soutiens, il profite de l'occasion pour faire un remplacement d'un mois dans une paroisse en Bretagne lui permettant de rassembler quelques fonds. Frédéric a toujours des idées plein la tête et il veut absolument développer la création d'emplois dans sa région. Après une expérience concluante où ASF a participé à l'achat d'un camion de transport de matériaux qui a réussi à créer pas moins d'une dizaine d'emplois, il voudrait créer une petite coopérative de fabrication de graviers, un peu comme à Cobly (Les casseuses de pierre de Cobly) son ancienne paroisse.



Tout ce qui va dans le sens de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes nous intéresse au premier chef.

Irène Koukoui de Porto Novo au Bénin

Représentante d'ASF au Bénin, elle a déroulé toute sa carrière dans des fonctions liées à l'enseignement féminin, notamment comme proviseur du plus important lycée de filles du pays, puis au niveau du Ministère béninois de l'Education Nationale, particulièrement en 2008 alors qu'elle était directrice du cabinet du ministre de la Culture et de l'Education. A la retraite, elle se consacre entre autres à l'institution *La Passerelle*, un centre d'accueil et de formation de jeunes filles orphelines à Cotonou. Présidente de l'ONG FAD (Femme-Action-Développement), elle est à l'origine du « Défi Lecture inter établissements » qui a lieu chaque année au Bénin avec remise de prix sous forme de livres.



Faites-nous part de vos remarques :